



JOURNEE NATIONALE D' ACTIONS ET DE GREVES DANS LES AEROPORTS LE 4 NOVEMBRE :

APRES LE VOTE, LA BATAILLE CONTINUE

Sans surprise, mais non sans une certaine tension, les députés ont adopté mercredi 27 octobre par 336 voix contre 233 le projet de réforme des retraites lors d'un ultime vote solennel. Si ce dernier scrutin marque la fin du processus parlementaire, il ne signe pas pour autant la fin de la bataille des retraites. Le mouvement social reste fortement mobilisé. Les actions multiformes vont se poursuivre dans les semaines à venir ...

Cet ancrage des luttes, le mécontentement social, une opinion publique qui rejette à 70 % cette réforme des retraites continuent à inquiéter le gouvernement et le Président de la République.

Ils veulent siffler la fin de la partie en proclamant la poursuite des grèves ou des manifestations contre la réforme des retraites illégitime ou illégale depuis son adoption à l'Assemblée Nationale. Les salariés en colère, l'opinion publique majoritairement contre cette réforme seraient tenus à respecter la « démocratie républicaine ».

Mais sur ce sujet aucune légitimité du gouvernement ou des députés de la majorité ne saurait être opposée à la poursuite de la lutte des salariés et au choix majoritaire de l'opinion publique. L'Assemblée Nationale a été élue dans la foulée d'une campagne présidentielle où quatre mois avant sont élection M. Sarkozy a déclaré « *Le droit à la retraite à 60 ans doit demeurer* ». Un an plus tard, après son élection sur un éventuel report de ce droit, le Président de la République insista : « *Je ne le ferai pas (...). Ce n'est pas un engagement que j'ai pris devant les français. Je n'ai donc pas de mandat pour faire cela. Et ça compte, vous savez, pour moi* ».

Entre temps la crise est intervenue. Le règlement des pertes financières et la remontée des profits des actionnaires ont été assurés par de l'argent public en creusant le déficit public. Alors que les profits des banques et des grandes entreprises fleurissent et atteignent parfois des records, la facture est présentée aux salariés sous forme d'un plan d'austérité qui casse les acquis : aujourd'hui c'est la retraite à 60 ans et la casse des services publics, demain ce sera l'augmentation de la TVA, la casse du système de santé, etc. Les salariés, les

jeunes, les retraités n'ont même plus droit aux miettes du gâteau !

A Roissy, dans les entreprises la situation des salariés est à l'image de ce plan de rigueur gouvernemental : acquis sociaux remis en cause, pouvoir d'achat qui diminue, pénibilité du travail accrue, dégradation des conditions de travail ...

**FACE A CETTE DETERIORATION CONSTANTE DE NOS CONDITIONS
DE VIE, DE SALAIRE ET DE TRAVAIL, NOUS EXIGEONS :**

- **Le retrait de la réforme des retraites et la prise en compte de la pénibilité de nos métiers ;**
- **L'augmentation générale des salaires ;**
- **Un statut garantissant à tous les salariés (donneurs d'ordres et sous-traitants) l'emploi, de bonnes conditions de travail et de salaire ;**
- **La construction d'une bourse du travail à Roissy CDG.**

**Exigeons dès maintenant dans chaque entreprise
l'ouverture immédiate de négociations sur toutes
nos revendications.**

**A l'appel de la CGT, CFDT, FO, CFTC le 4 novembre,
tous ensemble, salariés travaillant sur les Aéroports
de Paris et de province nous serons dans la lutte
pour nous faire entendre du patronat et du
gouvernement.**

**LA MANIFESTATION DE ROISSY CDG EST PREVUE AU DEPART
DE L'AEROGARE 2 F A 10 H 00 PORTE 1 NIVEAU « ARRIVEES »**



DECLARATION COMMUNE DES FEDERATIONS : FNST-CGT – FGTE-CFDT – FEETS-FO – CFTC-TRANSPORTS

Nos Fédérations réunies le 25 octobre 2010 constatent que le Président de la République et le gouvernement restent sourds aux attentes qui se sont exprimées de plus en plus fortement lors des nombreuses manifestations et actions qui ont été réalisées depuis le mois de mars, sur la défense du régime de retraite par répartition.

Elles réaffirment le caractère injuste et inefficace de la réforme sur la retraite.

Elles appellent donc les salariés des transports dans un cadre plus large interprofessionnel et unitaire à maintenir et accentuer la pression sur le Président de la République et le gouvernement.

Elles appellent notamment tous les salariés du transport aérien, des compagnies aériennes, du contrôle aérien, des aéroports, des services aéroportuaires et les autres salariés, à faire du jeudi 4 novembre 2010 une grande

journée de mobilisation et de grève dans les aéroports de Paris et de province.

La quasi-totalité des salariés du transport aérien subissent en effet des horaires atypiques (travail de nuit et horaires décalés au sol et en vol, décalages horaires pour les personnels navigants), des expositions aux bruits, des expositions aux produits toxiques, des expositions aux intempéries, au port de charges lourdes, des expositions aux stress liées au travail contraint par le temps.

Elles appellent tous leurs syndicats à participer à cette action et à amplifier la dynamique enclenchée lors des précédentes actions sur les aéroports et à décider ensemble localement des modalités d'actions.

Elles appellent également les salariés concernés à participer massivement aux journées d'actions du 28 octobre et du 6 novembre.

A Montreuil, le 26 octobre 2010.



DECLARATION UNITAIRE DES ORGANISATION SYNDICALES DE SEINE-SAINT-DENIS : CFDT, CFTC, CGT, FO

Amplifier la dynamique enclenchée sur les aéroports !

Les unions départementales de la Seine Saint Denis susmentionnées font le constat d'une mobilisation qui ne faiblit pas sur le département contre le projet régressif des retraites du gouvernement.

Les salariés, dans les services publics et le secteur privé, organisent des assemblées générales afin de décider des formes et des modalités les mieux adaptées, leur permettant de maintenir la pression sociale, d'élargir le rapport de forces et de créer les conditions de la réussite des grands rendez-vous interprofessionnels à venir.

Le 20 octobre ce sont plus de 1 500 manifestants qui ont défilé sur la plateforme aéroportuaire de Roissy, pour exprimer leur refus de cette réforme des retraites injuste et inefficace et porter un certain nombre de revendications sur les questions des salaires, de la pénibilité des métiers aéroportuaires, de la précarité de l'emploi ...

Le 21 octobre, près de 3 000 salariés étaient rassemblés sur la parvis de la préfecture en réponse à un appel unitaire. Des débrayages, des grèves multiformes, des arrêts de travail, des manifestations locales,

des points de rencontres dans les territoires, ce sont de multiples initiatives qui se déploient chaque jour et démontrent un climat social dynamique.

Malgré un mouvement social d'ampleur, le Président de la République et son gouvernement ont décidé de rester sourds à ses attentes pour la défense du régime des retraites par répartition.

Dans ce contexte les Unions départementales CGT, CFDT, FO, CFTC, appellent les salariés à participer massivement à la mobilisation du 6 novembre.

Elles appellent les salariés du département à soutenir la journée d'action nationale du jeudi 4 novembre dans le secteur aéroportuaire et à participer à la manifestation de Roissy CDG prévue au départ de l'aérogare 2 F à 10 h 00.

A Bobigny, le 27 octobre 2010